

FICHE EXPERIENCE

« J'AI CRÉÉ
UNE AMAP »

Nom AMAP / Localité

PANIER VANVÉEN à Vanves (92)

Année de création

2007

Nb adhérents

175

Détails des part. AMAP

7 partenariats AMAP créés avec des paysan-ne-s et contrats établis pour les: légumes, fruits, pain, miel, champignons, viande bovine, volailles et porc

Détails partenariat avec leur maraîcher, Laurent Marbot (91) : 80 paniers légumes/semaine. Contrat annuel de janvier à décembre. Prix du panier : 920€/an.

Origine du projet

Après avoir participé à un forum associatif local en 2006 (atelier sur l'agriculture), un groupe de militants associatifs « tendance écolo » a décidé de créer une AMAP. Ils n'ont pas eu de difficulté à trouver un maraîcher et la création fut facile. Tous bien implantés localement, il leur a été facile de lancer cette idée et ils ont été rapidement nombreux à rejoindre le projet après une première réunion d'info sur Vanves.

Etapas de création

1. Création d'une association loi 1901
 2. Recherche d'un local: au départ dans une salle paroissiale, puis auj. au marché de Vanves (en impliquant la Mairie).
 3. Début du partenariat avec Laurent Marbot qui débutait. Mise en place de contrat de 6 mois dans un 1er temps puis contrats annuels.
 4. Discussion autour des termes du contrat et du prix du panier en partant d'un salaire à verser à Laurent.
- Partenariat basé sur la confiance et la transparence : tout ce que cultive leur maraîcher Laurent leur revient : les amapiens « partagent la récolte » !

Leurs conseils !

Essayer dès le début d'avoir une volonté de gérer collectivement l'AMAP avec des référents nombreux pour que chacun se sente impliqué et devienne acteur et non plus consommateur ;
Faire le listing de toutes les tâches en les décomposant et trouver pour chacune d'entre elles plusieurs référents ;
Organiser la réunion annuelle avec les producteurs en même temps que le renouvellement des contrats de légumes ;
Mettre en place des règles quant à la participation des amapiens aux distributions : « l'AMAP, c'est l'affaire de tous! ».